

CONSULTATION

PRESTATION DE COMMUNICATION

Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises



I – Informations relatives à l'acheteur public

1. Catégorie :

Communauté de communes des Îles Marquises (CODIM)

2. Nom et coordonnées de l'acheteur :

Communauté de communes des Îles Marquises (CODIM), BP 71 ATUONA, 98741 HIVA OA, courriel : contact@codim.pf

3. Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché :

Président de la CODIM

II – Objet et caractéristiques principales

1. Objet : Réalisation d'une campagne de communication relative au plan de gestion du bien mixte en série inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO "Te Henua Enata - Les îles Marquises".

1.1. En 2023, les services de l'État, du Pays et de la CODIM ont élaboré un plan d'actions préfigurant la gestion du futur bien classé à l'UNESCO. Dans le cadre de ce plan d'actions, les principales parties prenantes sont chargées de sa mise en œuvre, chacune dans leurs domaines de compétences respectives : culture, environnement, ressources marines, affaires maritimes, etc.

Ainsi, la CODIM est pour sa part, chargée de contribuer localement à la coordination des actions, de mettre en place et de soutenir un réseau de partenaires, et enfin, de réaliser une campagne de communication relative au plan de gestion du bien mixte en série inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO "Te Henua Enata - Les îles Marquises".

	Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises			1/6
	CODIM	Consultation MC_CPIM_2025_001_MAPA	v.1.0 - 11/04/2025	

1.2. Public cible :


- La population marquisienne, habitants de chaque île des Marquises : jeunes, adultes et personnes âgées.
- Les acteurs locaux : associations culturelles, environnementales et familiales (propriétaires des terres situées dans les zones du bien), écoles.

1.3. Missions du titulaire :

- Établir une stratégie de communication visant à sensibiliser, informer et mobiliser le public local sur l'importance et la valeur du patrimoine des îles Marquises, et à encourager l'engagement et la participation dans sa préservation et sa promotion. La stratégie de communication s'attachera à mettre en valeur le plan de gestion dans le but de le simplifier pour le rendre accessible et compréhensible à tous.
- Fournir le contenu pour le site internet CODIM et la page Facebook Te Henua Enata
- Conception et développement de tous les supports en français et en marquisien, destinés au public local.
- Créer une charte graphique valorisant Te Henua Enata.
- Créer des supports d'information et cartographies des sites concernés par le bien de chaque île avec actions à mener pour chaque composante.
- Concevoir des kits de sensibilisation (manuels, dépliants, affiches, etc.) prêts à être diffusés pour d'éventuels évènements.
- Coordonner la production des supports imprimés et numériques.
- Collaborer étroitement avec le chef de projet pour respecter les échéances, suivre les directives du plan de gestion et garantir la cohérence des messages.
- Proposer une approche intégrée, impliquant à la fois les moyens traditionnels et numériques de communication dans un langage adapté à la population marquisienne.
- Faire preuve de qualité, de créativité et d'impact visuel.
- Faire une estimation réaliste des coûts.

1.4. Le titulaire du marché devra fournir les livrables suivants :

- Charte graphique complète avec des déclinaisons visuelles en utilisant le logo Unesco « Te Henua Enata-Les îles Marquises » déjà existant et en respectant la réglementation d'utilisation du logo UNESCO.
- Templates éditables de tout support créé et diffusé.
- Contenus digitaux et imprimés prêts à être diffusés.
- Calendrier éditorial et plan de diffusion des actions.
- Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication.
- Supports de communication produits (affiches, brochures, signalétiques, vidéos, publications).
- Documentation sur les collaborations mises en place avec les partenaires.
- Factures pour chacune des prestations réalisées.

	Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises			2/6
	CODIM	Consultation MC_CPIM_2025_001_MAPA	v.1.0 - 11/04/2025	

1.5 Proposition de planning sur 1 an, avec une priorisation des actions :

- **Phase 1 – Rassurer et Sensibiliser** (6 mois) : Vulgarisation du plan de gestion pour simplifier l'information envers les marquisiens, stratégie de communication autour des priorités précédemment citées dans la partie « Préfiguration ».
- **Phase 2 – Motiver** (6 mois) : Mobilisation active de la population à travers des actions concrètes.

1.6 Précisions sur les supports de communication

Un graphisme ancré des îles Marquises et la mise en avant de leur culture et nature, dans un contexte moderne et marquisien, sera apprécié. La page Facebook *Matavaa o te henua enana* est un exemple d'une campagne de communication à succès lors du festival des îles Marquises à Nuku Hiva, et la CODIM souhaite s'en inspirer.

Le choix de supports ci-dessous est influencé par une population marquisienne qui est plus ou moins jeune (www.ieom.fr « Panorama des Marquises ») mais qui favorise les interventions en présentiel aux usages de l'internet. Un nombre bien réparti de supports numériques et de supports traditionnels permet de toucher à la fois ce public de « jeune connecté » et ce public « non connecté ».

La distribution des supports sera réalisée par la CODIM et ses partenaires (Communes et ambassadeurs UNESCO).

L'utilisation des motifs de l'iconographie marquisienne "*Matatiki*" et style moderne sont à intégrer dans la charte graphique :

- **Palette de couleurs** : Inspirée des paysages marquisiens (terres volcaniques, océan, végétation luxuriante, artisanat, population marquisienne).
- **Typographies** : Un mélange de modernité et d'authenticité, avec une police élégante et une autre plus traditionnelle.
- **Motifs et textures** : Basés sur l'art marquisien (patutiki, pétroglyphes, sculpture, tapa).
- **Éléments graphiques** : Icônes et formes stylisées pour structurer les supports.

- 1 contenu (article avec photos et charte graphique) pour le site internet de la CODIM (www.codim.pf)

- 1 post pour la page Facebook *Les îles Marquises sur la liste du Patrimoine mondial*

Le détail des livrables est précisé dans le tableau de déclinaison du prix global et forfaitaire fourni par la CODIM et annexé au présent cahier des charges.


1.7. Propriété intellectuelle

Le prestataire cède, à titre exclusif et définitif, l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux livrables réalisés dans le cadre du présent marché, et ce pour toute la durée légale de protection des droits d'auteur. Ces droits incluent, sans s'y limiter, les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation, de traduction et de diffusion sur tous supports et par tous moyens, existants ou à venir.

Le prestataire garantit que les créations fournies sont originales et ne portent pas atteinte aux droits de tiers. En cas de litige ou de réclamation relative à la propriété intellectuelle, le prestataire s'engage à indemniser la collectivité et à prendre en charge l'ensemble des coûts liés à la résolution du différend.

2. Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché :

Services.

	Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises			3/6
	CODIM	Consultation MC_CPIM_2025_001_MAPA	v.1.0 - 11/04/2025	

3. Type de marché :

Prestations de communication

4. Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande :

Archipel des îles Marquises et Tahiti

5. Variantes autorisées :

Non.

6. Forme du marché :

Marché à procédures adaptées ouvert

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis une offre classée aux deux premières places. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre. L'acheteur public peut également attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

7. Montant du marché :

Inférieur à 9 millions F CFP hors taxes, incluant les frais de conception et de production de tout support ainsi que les frais de gestion et les déplacements nécessaires.

8. Avance

Le titulaire percevra une avance de 30% du montant du marché à compter de sa notification par ordre de service.

III – Durée du marché

Les prestations seront exécutées à compter de la date de notification du marché au titulaire par ordre de service pour une durée de un (1) an.


IV – Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

Chaque candidat aura à produire, dans une enveloppe cachetée, les pièces définies, selon l'ordre et la présentation ci-après :

1. Pièces nécessaires à la sélection des candidatures

1° Situation juridique, fiscale et sociale

- Extrait du registre du commerce et des sociétés,
- N° TAHITI,
- un relevé d'identité bancaire ,
- une [déclaration sur l'honneur](#) dûment datée et signée pour justifier qu'il ne rentre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;
- des renseignements relatifs à l'identification et aux coordonnées du candidat ([candidature individuelle](#) ou [candidature groupée](#)), l'identité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ;

	Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises			4/6
	CODIM	Consultation MC_CPIM_2025_001_MAPA	v.1.0 - 11/04/2025	

- un certificat attestant que le soumissionnaire est à jour de ses cotisations sociales ;
- un certificat du Trésor justifiant de la situation du soumissionnaire à l'égard des impôts (situation soldée pour les années précédentes et à jour pour l'année en cours) ;
- une attestation de la Recette des impôts indiquant la situation du soumissionnaire en matière de déclaration de paiement de TVA.

2° Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles

- Un mémoire permettant d'apprécier l'expérience et compétence du candidat dans le domaine de la communication (liste exhaustive travaux réalisés)

2. Pièces nécessaires au choix de l'offre

Les candidats doivent présenter un dossier relatif à l'offre comprenant le projet de marché avec les pièces suivantes :

- Un [acte d'engagement \(AE\)](#) à parapher sur chaque page, à compléter, dater et signer par la personne habilitée à engager la société et dont le nom sera mentionné dans les différentes rubriques ;
- Un tableau déclinaison du prix global et forfaitaire ;
- Le présent règlement de consultation valant cahier des charges à accepter sans modification, à parapher sur chaque page et signé ;
- Un état ou document détaillant l'offre de prestations et l'offre financière, conformément aux attentes du cahier des charges.

V – Critères d'attribution

Les critères retenus pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Expérience du candidat : 15 points
- Valeur technique de l'offre : 45 points
Appréciée sur la base du dossier mémoire technique et de la cohérence du planning
- Prix : 40 points

On attribue la note 40 au candidat proposant le prix le plus bas ; on déduit ensuite la note des autres candidats par la formule suivante :

$$(P) = (\text{Montant de l'offre la moins-disante} / \text{Montant de l'offre à analyser}) \times 40$$


VI – Conditions de délai

1. Date limite de remise des candidatures ou des offres :

Le 5 mai 2025 à 11h30 - Heure Marquises, soit 11h00 - Heure de Tahiti.

2. Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres :

30 jours.

	Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises			5/6
	CODIM	Consultation MC_CPIM_2025_001_MAPA	v.1.0 - 11/04/2025	

VII – Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires techniques nécessaires à leur étude, les candidats pourront prendre contact avec le responsable en charge du dossier :

- Mme Roti PAVAOUUAU, référente patrimoniale formation et communication
- Téléphone : +689 87 29 21 11
- Courriel : rp.patrimoine@codim.pf
- Siège de la CODIM : 40 927 307 - contact@codim.pf

VIII – Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1. Contenu du pli à remettre :

Les offres seront remises sous pli cacheté dans une seule enveloppe qui devra contenir deux sous chemises intérieures :

- une première sous chemise revêtue de la mention « candidature » qui devra comprendre les dossiers mentionnés au IV-1 du présent règlement ;
- une seconde sous chemise revêtue de la mention « offre technique et financière » qui devra comprendre les dossiers mentionnés au IV-2 du présent règlement, accompagné de l'AE, l'offre et toutes autres pièces que le soumissionnaire jugera utile de fournir.

2. Adresse et modalités de remise des plis :


Les offres doivent être déposées par courrier à l'adresse BP 71 Atuona, 98741 Hiva Oa ou par courriel à l'adresse contact@codim.pf.

Elles devront parvenir à destination avant la date et l'heure limite (5 mai 2025 à 11h30) de réception des offres sous enveloppe cachetée portant les mentions suivantes :

- Offre pour « Prestation de communication - Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises ».

IX - Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

	Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises			6/6
	CODIM	Consultation MC_CPIM_2025_001_MAPA	v.1.0 - 11/04/2025	



CONSULTATION PRESTATION DE COMMUNICATION
Campagne de communication relative au plan de gestion du bien classé à l'UNESCO Te Henua Enata, les îles Marquises
MC_CPIM_2025_001_MAPA

DÉCOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

LIVRABLES	OBJECTIFS	PRECISIONS	QTÉ	P.U (HT)	PRIX TOTAL (HT)
Conception stratégie de communication	Diffusion des bons messages, au bon moment, à la bonne cible, avec les bons outils.		1		
Conception charte graphique	Maintien d'une identité visuelle forte, homogène et professionnelle		1		
Accompagnement sur 12 mois	Transformer une stratégie en une campagne efficace, fluide et bien orchestrée, avec un suivi		1		
Conception de postes Facebook	Information et Sensibilisation	3 par semaine pendant 45 semaines	135		
Conception dépliants "Qu'est-ce que l'Unesco" (ouvert A4/Fermé 630x297mm)	Information	pour l'archipel	1		
Impression dépliant "Qu'est-ce que l'Unesco" ouvert A4/Fermé 630x297mm) Papier standard	Information		4000		
Conception dépliants "Le périmètre du Patrimoine par île et le plan de gestion" (ouvert A4/Fermé 630x297mm)	Information	1 dépliant par île	6		
Impression dépliant "Le périmètre du Patrimoine par île et le plan de gestion" (ouvert A4/Fermé 630x297mm) Papier standard	Information		4000		
Conception manuels (format 10x21cm de 12 pages)	Sensibilisation	1 manuel par action du plan de gestion	7		
Impression manuels Format 10x21cm	Sensibilisation	1000 manuels papier standard et 500 manuels pelliculage brillant/étanche	1500		
Conception posters A3	Sensibilisation	1 poster par action du plan de gestion	6		
Impression poster A3 Pelliculage brillant recto/verso	Sensibilisation		1000		
Conception roll-up 200x85cm	Promotion institutions	1 Roll up par île	6		

Impression Roll up 200x85cm PVC Tissu	Promotion institutions		6		
Conception banderole 200x100cm	Promotion institutions	1 Banderole par île	6		
Impression banderole 200x100cm PVC Tissu	Promotion institutions		6		
				TOTAL HT	

Fait à _____, le _____ 2025.

Nom et Prénom :

Fonction :

Signature :